

# COVID 19

## Quels sont les critères de risque ?

Les critères définis par arrêté de la Haute Autorité de Santé sont les suivants :

- Femmes enceintes
- Maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique...)
- Insuffisances respiratoires chroniques
- Mucoviscidose
- Insuffisances cardiaques toutes causes
- Maladies des coronaires
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral
- Hypertension artérielle
- Insuffisance rénale chronique dialysée
- Diabètes de type 1 insulino-dépendant et diabète de type 2
- Les personnes avec une immunodépression :
  - Pathologies cancéreuses et hématologiques, transplantations d'organe et de cellules souches hématopoïétiques
  - Maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur
  - Personnes infectées par le VIH
- Maladie hépatique chronique avec cirrhose
- Obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40

Site de référence : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=775>